

RÉSOLUTION X – ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

THÈME : CONFLITS ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONCERNE : LIBÉRATION DES CANAUX ET DÉTROITS PRIMORDIAUX AU COMMERCE
MARITIME INTERNATIONAL

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Exaspérée	des tensions dans la communauté internationale dues à l'accès ou le non-accès aux canaux et détroits stratégiques,
Consciente	de l'importance de ces points de passage pour l'économie mondiale et le développement des populations puisque 9 milliards de marchandises sont transportés par an par voie maritime,
Soulignant	que 80% du commerce mondial est maritime et qu'il dépend donc d'une circulation sûre dans toutes les eaux du monde,
Rappelant	le risque économique que pourrait courir l'ensemble de la communauté internationale si l'accès à ces points de passage venait à être interdit ou entravé par un quelconque conflit tel la rébellion houthiste qui menace le détroit de Bab el Mandeb,
Indignée	du contrôle abusif qu'exercent certains pays sur leurs détroits et canaux tels que l'Égypte avec le détroit de Tiran et l'Iran avec le détroit d'Ormuz,
Rappelant	que l'Iran s'est permis de retenir illégalement des bateaux étrangers en leurs eaux pendant de nombreux mois,
Souhaitant éviter	que certains pays puissent, en une simple décision, mettre en danger l'économie mondiale (import/export) ainsi que l'accès aux ressources des populations,
Prônant	la libre circulation des marchandises dans l'entièreté du globe,
Demande	qu'une liste des canaux et détroits les plus importants à l'économie mondiale et donc les plus exposés aux conflits, soit rédigée par des experts sélectionnés par les Nations Unies et présentée lors de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ; <ul style="list-style-type: none">- que les détroits et canaux apparaissant sur cette liste soient libérés par les pays auxquels ils appartiennent afin d'être mandatés par les Nations Unies pour pouvoir garantir la sécurité du commerce mondial ;- que ces points de passages primordiaux soient gérés par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Le texte français fait foi.